

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE
03 DECEMBRE 2005
Préverenges, Aula 08h30

Présidence : Daniel Schmutz, Président
Sociétés excusées : 7

A l'ordre du jour

08h30 Séances d'arrdt.
10h15 AD extraordinaires

1. Bilan de la Fête 05
2. Tournus pour l'organisation des Fêtes cantonales
3. Ateliers 2006
4. Cotisations
5. Divers

A 08h30, le Président salue les délégués présents et informe que la matinée se déroulera en 2 temps, de 08h30 à 10h00 séances par arrdt. Puis dès 10h15 une séance plénière réunira tous les délégués pour une séance commune.

1. Bilan de la Fête 05

1.1 Le président du Comité Directeur de la Fête 2005 à Orbe apporte les salutations urbigènes et passe la parole à tour de rôle à ses différents responsables de département :

1.2 *COMMISSION ARTISTIQUE :*

- La participation fut bonne et le bilan est positif. Cependant, la Commission estime que le Comité Cantonal offre trop de possibilités aux chorales.
- D'autre part, la feuille d'inscription définitive est très compliquée. Ces dernières arrivent avec beaucoup de retard et sont souvent incomplètes.
- Concernant l'engagement des membres des jurys : ce poste est très coûteux lors d'une Fête et il est souhaité que le Comité d'organisation soit consulté lors du choix des membres des jurys.
- Il a été relevé que dans la plupart des cas, les critiques orales ne correspondaient pas aux rapports écrits. La critique orale est-elle donc nécessaire ? Les avis restent mitigés.
- lors des cérémonies de prise et remise de la bannière cantonale, une fanfare faisait terriblement défaut !
- L'organisation d'une telle fête n'est pas aussi lourde que l'on veut le croire mais demande beaucoup de temps et de disponibilité.

1.3 *LOGISTIQUE :*

- s'entourer de professionnels pour réussir

1.4 *RESSOURCES – SPONSORING :*

- Il est difficile de s'entourer de gens qui ont beaucoup de temps à disposition. S'entourer de retraités est une bonne solution
- Les billets de tombola « à gratter » ont donné pleine satisfaction. Malheureusement, toutes les sociétés n'ont pas « joué le jeu », ce qui est primordial pour garder une carte de Fête à un prix bas.

1.5 *FINANCE :*

- Le bilan est positif. Le respect des délais reste un problème.
- A ce jour les résultats définitifs ne sont pas encore connus mais on peut déjà annoncer que les chiffres seront noirs.
- Un point pour les futurs organisateurs... les astuces de la TVA ne sont pas faciles à maîtriser !

1.6 *COMMUNICATION :*

- Les contacts avec la radio et la télévision sont très difficiles. Nous avons cependant eu la chance d'avoir 7 pages dans le quotidien 24heures.

1.7 *RETOUR DES SEANCES D'ARRDT. :*

- Attention au choix de la scène des concours de lecture. Celle d'Orbe était trop petite.
- Mettre plus d'attention au service d'accueil
- Il est demandé que la critique orale soit abolie, le temps d'attente est trop long et la critique orale « casse » l'ambiance de la Fête. Une critique écrite est suffisante. Si cette critique est soutenue par une bonne majorité de l'assemblée ; elle ne fait toutefois pas l'unanimité.

Il est répondu que : *les membres des jurys sont libres de leurs propos. La CM de la SCCV a demandé des critiques pédagogiques. D'autre part, les membres des jurys auraient souhaité ne faire que des critiques orales. Le Comité Cantonal a imposé la critique écrite.*

- Faire plus attention au choix des membres des jurys
- Le président des jurys fumait pendant les prestations des chorales. C'est inadmissible !
- Les ateliers chargent les programmes des sociétés d'où le peu d'intérêt. Ne vaudrait-il pas mieux en diminuer la quantité (l'atelier liturgique fut le plus apprécié) au profit des chants communs.
- La commission de musique SCCV demande trop aux chorales qui perdent leur autonomie afin de préparer un programme presque exclusivement SCCV.

Il est répondu que : *Les ateliers avaient pour but de faire découvrir un autre répertoire aux chorales et chanteurs participants.*

- Il est demandé de faire plus attention quant au choix des chœurs d'ateliers, particulièrement à celui destiné aux hommes. Ce dernier comportait des partitions austères et trop difficiles
- L'atelier oecuménique est à maintenir.

2. Tournus pour l'organisation des Fêtes cantonales

Retour par arrdt :

- 1^{er} arrdt. : Favorable à un tournus mais.... Qui commence ?
- 2^e arrdt. : Estime que c'est une bonne solution. Ne pas oublier que pour mettre sur pied une telle manifestation, il faut trouver une « tête pensante », un Président d'organisation rassembleur et « médiatique ».
Le 2^e arrdt. Estime également que leur tour est arrivé et que le moment est venu pour eux d'étudier la mise sur pied de la Fête 2009.
- 3^e arrdt. : Mêmes réflexions que le 1^{er} arrdt.
- 4^e arrdt. : Favorable à un tournus qui permet de regrouper les sociétés d'une région et donne un esprit de corps à l'arrdt.
- 4^e arrdt. : Se dit défavorable à un tournus, le principal étant d'avoir une Fête qui s'organise !

Ce point sera ratifié lors de notre prochaine AD.

3. Ateliers 2006

Deux ateliers sont organisés pour l'automne 2006.

Un atelier hommes, dirigé par *Blaise Héritier* sera consacré aux chœurs d'opéra

Un atelier mixte, animé par *Véronique Carrot*, préparera la *Messe de Louis Vierne*.

Quatre répétitions sont prévues plus participation au séminaire de *Crêt-Bérard*. En outre, 2 concerts sont déjà programmés à Mézières et à Vevey.

4. Cotisations

Nous avons reçu une information de la part de l'USC nous annonçant l'augmentation de sa cotisation à Fr. 4.-- par membre dès le 1^{er} janvier 2006.

D'autre part, la cotisation SUISA augmentera également à Fr. 5.20 par membre.

Une augmentation de notre cotisation SCCV devient donc obligatoire.

Il est demandé si nous devons absolument être membre de l'USC, ce qui permettrait de ne pas voir d'augmentation de notre cotisation.

Il est également demandé qu'un article soit préparé pour le prochain bulletin *A l'Unisson* afin de présenter les avantages et inconvénients de notre appartenance à l'USC, entre autre soutien aux chœurs de jeunes.

5. Divers.

5.1 Une rencontre pour chefs de chœurs a été organisée pour le 28 janvier 2006 à Bussigny.

5.2 Une rubrique *Concert à découvrir* invite les sociétés qui ont sorti un CD à le présenter dans notre bulletin.

- 5.3** Le samedi 25 mars prochain, un nouveau séminaire de formation pour experts est organisé par l'USC. Il se déroulera à Vevey. Pour se faire, l'USC a besoin de 2 chorales « cobaye » qui sont rémunérées à Fr. 200.-- par chorale. L'appel est lancé !
- 5.4** La Fête cantonale neuchâteloise se déroulera les 2 – 3 et 4 juin 2006. Nos amis de Neuchâtel seraient heureux d'y accueillir une ou plusieurs chorales vaudoises. Avis aux amateurs.

La séance est levée à 12h15 après avoir remercié la commune de Préverenges pour son hospitalité et le vin d'honneur offert.